

de nos jours, c'est-à-dire en désignant ce lieu par son nom connu. Lescarbot dit que ce nom a été donné à la rivière de Foix par Champlain ; peut-être se base-t-il sur le fait que Champlain est le premier qui l'écrivit.

La *Rivière des Trois-Rivières* a longtemps porté ce seul nom. Les cartes latines des anciens voyageurs le conservent, mais en le traduisant. Quelques cartes françaises portent Métaberoutin, qui est le nom de l'embouchure transporté à la rivière, comme le nom de la *Rivière des Trois-Rivières* a été transporté à la ville.

Citons des extraits des historiens et autres, pour faire voir que l'on s'est constamment accordé sur le sens de ce mot *les Trois-Rivières* et sur son orthographe telle que nous l'écrivons ici :

“ Nous passâmes aux Trois-Rivières que je contemplai curieusement pour être un séjour fort agréable et charmant. Les Français ont nommé ce lieu *les Trois-Rivières*, pour ce qu'il sort des terres une assez belle rivière qui se vient décharger dans le fleuve de St. Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de cette rivière.”¹

“ Le 18 juillet 1624, de Caën partit pour aller *aux Trois-Rivières*.”²

A Paris, le 15 février 1634, la Compagnie des Cent Associés concède aux Révérends Pères Jésuites 600 arpents de terre “ au lieu dit *les Trois Rivières*.”

Après 1634, le poste est désigné sous le nom “ d'Habitation ou Fort des *Trois-Rivières*.”

Le 18 février 1635, le Père Le Jeune rédige l'en-tête du registre de la paroisse et l'intitule : “ Catalogue des trépassés au lieu nommé *les Trois-Rivières*.”

La Relation de 1635 dit : “ Les Français ont nommé ce lieu *les Trois-Rivières*, parcequ'il sort des terres un assez beau fleuve, qui se vient dégorger dans la grande rivière de St. Laurent, par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des Sauvages *Metaberoutin*.”

En 1646, parlant du Cap de la Magdeleine, le *Journal des Jésuites*, (p. 70), le nomme “ Cap des *Trois Rivières*.”

En 1650, les Révérends Pères Jésuites concèdent une partie de la Commune “ aux habitants de la Bourgade des *Trois-Rivières*.”³

1 Sagard, *Histoire du Canada*, année 1619, p. 169.

2 Voyages de Champlain, édition de 1632, p. 74, 2e partie.

3 Greffe du notaire Aneau, Cahier C.